



**COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL MUNICIPAL :
Finances, Budget, Economie et Affaire Générales**

Séance du 18 mars 2008

COMPTE RENDU DE SYNTHESE

Membres de la Commission des Finances, du Budget, de l'Economie et des Affaires Générales					
Mme LUNATI Anne	P	Mlle EDEL Catherine	P	M. ROTH Paul	A
Mme OBRECHT Isabelle	A	M. WIDMANN Armand	P	M. SALSAC Jacques	A
Mme VOLTZ Anita	P	M. SCHALK André	P	Mme GEIGER Valérie	A
M. FEURER Martial	A	M. RINGELSTEIN Marc	A	M. BOEHRINGER René	P
Mme HILSZ Barbara	A				

Autres personnes présentes

M. SATTLER Richard	Mlle DONATIN Anne	M. SCHAAL Antoine
Mme HARTL Cathie		

Observation préliminaire : conformément à la pratique, les documents servant de support à la commission ont été communiqués aux membres par voie électronique avant la réunion.

POINTS ABORDES	DISCUSSION	OBSERVATIONS
<p>1. Modification de la délégation du Maire en matière de conclusion de marchés publics – application de la loi du 17 février 2009 pour l'accélération des programmes de construction et d'investissement publics et privés</p>	<p>M. SATTLER expose le nouveau dispositif qui permet de simplifier les procédures et de réduire les délais tout en conservant tout sont pouvoir à la Commission d'appel d'offre.</p> <p>M. BOEHRINGER estime qu'un élargissement de la délégation au Maire en matière de conclusion des marchés publics constitue une limitation des pouvoirs du Conseil Municipal. Accorder une délégation est une possibilité, non une obligation.</p> <p>M. SATTLER explique que le Conseil Municipal reste souverain pour décider les programmes d'investissement et voter les crédits budgétaires correspondants.</p> <p>Melle EDEL rappelle qu'il s'agit simplement d'éviter des délais souvent longs et inutiles dans la procédure de passation des marchés.</p>	<p>Avis favorable de la Commission, avec réserve de M. BOEHRINGER</p>

2. Projet de reconduction du contrat d'assurance groupe des risques statutaires par adhésion à la convention du Centre de Gestion du Bas-Rhin	Il est proposé dans un premier temps de donner pouvoir au Centre de Gestion pour lancer une consultation, la Ville d'Obernai restant souveraine pour décider par la suite des garanties à souscrire.	Avis favorable à l'unanimité
3. Acceptation des règlements de préjudices suite à des sinistres occasionnés par des tiers		Avis favorable à l'unanimité
4. Mise en œuvre de la procédure AP/CP (autorisation de programme et crédits de paiements) pour l'opération de réalisation de l'équipement périscolaire Europe	Les membres de la commission prennent connaissance des modalités pratiques de cet outil de gestion prévisionnelle et saluent sa mise en place.	Avis favorable à l'unanimité
5. Approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2008 – Budget principal et budgets annexes	Mme LUNATI présente les grandes lignes des Comptes Administratifs et commente les graphiques qui sont projetés. M. BOEHRINGER demande dans quelles conditions il pouvait consulter les pièces comptables de la Collectivité. M. SATTLER précise que l'accès aux documents est ouvert aux membres de l'Assemblée dans les conditions de droit commun prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales et le Règlement du Conseil Municipal.	Sans observation particulière
6. Affectation des résultats de l'exercice 2008 – Budget principal et budgets annexes	Mme LUNATI expose les affectations proposées.	Avis favorable à l'unanimité
7. Décision Modificative du budget de l'exercice 2009 – DM1	Mme. LUNATI expose tous les éléments constituant la décision modificative tant du budget principal que des budgets annexes. M. BOEHRINGER demande pourquoi la DM1 n'ouvre pas en dépense l'a totalité des crédits nécessaires pour l'achat de tous les terrains de l'emprise du nouvel Hôpital. M. SATTLER explique que les crédits sont pour l'instant ouverts à hauteur des promesses de ventes recueillies. Les DM ultérieurs compléteront ces crédits au regard des besoins. M. BOEHRINGER demande ce qu'est le FAISAC et la subvention versée à l'APERO Ces renseignements lui sont fournis.	Avis favorable de la Commission, l. BOEHRINGER se réservant les commentaires de son groupe pour la réunion plénière

Obernai, le 23 mars 2009
Anne LUNATI
Présidente de la Commission